



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La saison de la motoneige est à nos portes : la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec invite les motoneigistes à la prudence

Montréal, le 8 décembre 2016 – L'ensemble des régions du Québec va bientôt profiter de la saison de la motoneige. L'attente a été longue et la première neige est, pour les motoneigistes, le signe avant-coureur d'une sortie en sentier. Toutefois, la frénésie ne doit pas prévaloir sur la vigilance. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) rappelle aux adeptes de redoubler de prudence et particulièrement sur les plans d'eau. Il ne faut pas non plus s'aventurer sur un sentier non balisé par les bénévoles de clubs.

Ce sont les bénévoles de clubs qui, actuellement, préparent les sentiers pour la saison hivernale. Les motoneigistes sont donc invités à communiquer avec les clubs afin de vérifier la date d'ouverture des sentiers. Que ce soit via son site internet (www.fcmq.qc.ca), sa page Facebook ou son application mobile *iMotoneige*, la FCMQ met à la disposition de ses amis motoneigistes plusieurs moyens de vérifier l'état des sentiers tout au long de la saison.

Événements prévus en janvier 2017

Les patrouilleurs de clubs et patrouilleurs fédérés de la FCMQ interviendront conjointement avec les patrouilleurs des différents corps policiers dans les sentiers du 21 au 22 janvier dans le cadre des «Portes ouvertes sur les sentiers de motoneige» de la FCMQ et, du 21 au 29 janvier 2017 dans le cadre de la «Semaine internationale de la sécurité à motoneige». La FCMQ et ses partenaires en matière de sécurité seront présents autant dans les sentiers que dans les relais, endroits licenciés et autres, de manière à dispenser des conseils sur les bonnes pratiques de la sécurité.

La sécurité, notre priorité, notre responsabilité collective

Chaque année, la FCMQ offre une formation de pointe aux patrouilleurs de clubs ainsi qu'à ses patrouilleurs provinciaux. Elle s'assure ainsi que les 1 400 patrouilleurs bénévoles aient toutes les connaissances et la compétence voulues pour veiller sur la sécurité des usagers.

La FCMQ annonce une campagne de sensibilisation 2016-2017 sur la pratique sécuritaire en motoneige

En collaboration avec son assureur officiel, Intact Assurance, la FCMQ lancera sous peu diverses actions afin d'encadrer la pratique sécuritaire de la motoneige. Au Québec, c'est plus de 90 000 amateurs qui sillonnent le réseau de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers. Dès janvier 2017, la FCMQ lancera une campagne de sécurité sur ses médias sociaux, le magazine Motoneige Québec, des infolettres, le site internet, etc. Tous les moyens seront déployés afin de sensibiliser les motoneigistes à une pratique sécuritaire de leur passe-temps préféré.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, une Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200

clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

À propos d'Intact Assurance

Intact Assurance est le plus important assureur automobile, habitation et entreprises au pays et est le choix de plus de quatre millions de consommateurs. Les produits d'Intact Assurance sont distribués par l'intermédiaire de courtiers d'assurance œuvrant auprès de plus de 6 000 cabinets de courtage d'un océan à l'autre.

Intact Assurance est une société membre d'Intact Corporation financière (TSX: IFC).

www.intact.ca / www.intactcf.com

-30-

Service des relations médias Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) maperreault@fcmq.qc.ca 514 252-3076 ou 514 268-2649